

## Synthèse du PTSM de Vaucluse

**20** mois de travail pour élaborer et rédiger le PTSM (d'avril 2019 à novembre 2020)

**1** diagnostic quantitatif précisant les caractéristiques territoriales de :

- La population Vauclusienne
- L'offre de soin
- L'offre médico-sociale

**8** groupes de travail

- 6 groupes autour des priorités nationales et 2 groupes autour de priorités départementales « usagers en santé mentale » et « psychiatrie périnatale »

**24** réunions de travail

- 16 réunions pour l'élaboration du diagnostic qualitatif
- 6 réunions pour la rédaction des fiches actions
- 1 réunion des copilotes des groupes de travail
- 1 réunion plénière

**140** personnes participantes

- Collectivités territoriales et acteurs de la démocratie sanitaire
- Usagers en santé mentale et représentants des personnes et des familles
- Acteurs de la prévention et de la promotion de la santé
- Services de l'Etat
- Soignants
- Acteurs de la lutte contre la précarité et l'exclusion
- Acteurs de la lutte contre les addictions
- Autres ressources contribuant à la coordination territoriale

**14** pistes d'actions prioritaires pour répondre aux besoins territoriaux identifiés

<p>AXE 1 PREVENTION</p>	<p>1. Volet formation : Développer les formations (CPS, méditation de pleine conscience, repérage précoce des troubles...) adaptés à différents publics : les élus, les professionnels médicaux et paramédicaux, l'Education Nationale...</p> <p>2. Redéployer le dispositif de formation nationale au repérage de la crise suicidaire</p> <p>3. Diffuser les connaissances scientifiques relatives aux conséquences du psychotrauma sur la santé mentale et développer les formations spécifiques sur ce thème</p>
<p>AXE 2 SOINS</p>	<p>4. Développer les dispositifs mobiles (équipes mobiles) et de liaison (case management, médiateurs, pairs aidants, rôle et reconnaissance du statut d'accompagnant)</p> <p>5. Renforcer le rôle et la facilité économique de recours aux psychologues</p> <p>6. Permettre la rencontre entre acteurs et faciliter le travail de coordination (organisation de rencontres interprofessionnelles pour des échanges de pratiques et/ou des reprises de cas et de situations...)</p> <p>7. Participer et encourager une réflexion sur la réduction des soins sans consentement.</p> <p>8. Prendre en compte les enjeux liés à la santé mentale et à la psychiatrie périnatale</p> <p>9. Développer la télémédecine</p>
<p>AXE 3 REHABILITATION</p>	<p>10. Implanter un centre référent de réhabilitation psycho-sociale en Vaucluse</p> <p>11. Impliquer davantage les usagers : En développant les dispositifs de médiation et de pair-aidance et en proposant des formations validant le statut professionnel des usagers, en facilitant et encourageant l'activité physique et l'accès à la culture, en organisant des interventions des usagers dans les écoles de formations médicales, sociales et paramédicales</p> <p>12. Soutenir l'organisation collective (départementale) des GEM et une représentation départementale des usagers, porter une vigilance sur les moyens d'action réels et l'autonomie des GEM existants</p> <p>13. Soutenir l'accès à l'emploi des personnes présentant des troubles psychiques et expérimenter un dispositif Club House ou Working first</p> <p>14. Faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes présentant des troubles psychiques</p>

## 26 fiches actions et lettres d'intention à mettre en place sur le territoire

### Axe 1 Prévention : Promouvoir le bien être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide

1. Former les élus locaux à la santé mentale et à la gestion de situations de crise
2. Proposer des ressources de formation élaborées et animées par des usagers experts et des accompagnants du champ de la santé mentale formés au rétablissement.
3. Développer les compétences émotionnelles chez les adolescents : programme basé sur la méditation de pleine conscience. Prévention primaire - étude pilote.
4. Développer la formation « Initiation à la psychiatrie » : élargir les propositions de formation continue proposées par le Centre Hospitalier de Montfavet
5. Déployer le dispositif national de formation au repérage de la crise suicidaire
6. Réunir un groupe de réflexion pour développer le repérage et la prise en charge du psychotraumatisme
7. Développer les compétences des professionnels, usagers et citoyens du Vaucluse et lutter contre la stigmatisation en déployant l'offre de formation Premiers Secours en Santé Mentale

### Axe 2 Soins : Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité

8. Boussole des outils de la mobilité : Identifier et répertorier les dispositifs et les services mobiles
9. Promouvoir et coordonner les réseaux de proximité en périnatalité
10. Organiser un groupe de parole et d'accompagnement pour parents confrontés au deuil périnatal
11. Mettre en place une équipe mobile de la Maison des Adolescents permettant de faciliter l'accès aux soins
12. Faciliter l'accès économique à la psychothérapie pour répondre à la pénurie médicale et permettre l'accès aux soins de premiers recours.
13. Faciliter le travail en partenariat par l'organisation de temps collectifs autour de sujets transversaux (éthique et bonnes pratiques, soins sans consentement, création d'une newsletter en santé mentale...)
14. Faciliter la communication et l'information permettant une meilleure prise en charge du patient
15. Accéder aux soins spécialisés par le développement de la télémédecine avec les établissements sanitaires et médico-sociaux.
16. Soutenir le renforcement d'un réseau coordonné permettant le parcours des personnes souffrant d'addiction
17. Faciliter l'accès aux soins psychiques et somatiques des personnes en situation de grande précarité : création d'une équipe mobile somatique précarité et d'une PASS-Psy.

### Axe 3 Réhabilitation psychosociale : Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique

18. Développer un centre de ressources et de coordination de la réhabilitation psychosociale sur le territoire de Vaucluse et du Nord Bouches du Rhône
19. Expérimenter la fonction gestionnaire de cas en santé mentale (case manager) au sein de la Plateforme Territoriale d'Appui
20. Créer un collectif d'usagers en santé mentale pour développer la pair-aidance en Vaucluse dans ses différentes dimensions (accès au travail, intervention dans les cursus de formation des professionnels...)
21. Financer la formation universitaire de 2 pairs aidants en Vaucluse
22. Promouvoir l'inclusion et le rétablissement par le sport adapté
23. Créer un lieu d'accueil et de ressources expérimental en santé mentale à Vaugines
24. Renforcer le dispositif des groupes d'entraide mutuelle (GEM) en Vaucluse par des rencontres inter-GEM et l'organisation de moyens communs.
25. Construire une formation à destination des acteurs de proximité du logement
26. Organiser un état des lieux de l'insertion professionnelle en Vaucluse des personnes présentant des troubles psychiques



Scannez ce QR Code pour consulter la version complète du Projet territorial de santé mentale.